Le Vésinet MAG'

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX (PAGE 12)















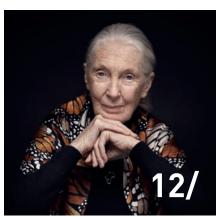














ACTIBALE CONCEPT

FENETRES • PORTES • VOLETS







2, rue Albert Priolet 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

© 01 30 61 67 67





Madame, Monsieur,

Nous vivons des moments difficiles liés à la crise sanitaire. De nouvelles dispositions préfectorales ont été mises en place : le port du masque est désormais obligatoire dans toute notre Ville y compris dans nos parcs, pelouses et promenades dont les Ibis. Même si le port du masque est contraignant, je compte sur vous pour respecter cette mesure responsable et solidaire.

Je sais votre impatience, voire votre incompréhension, liées aux délais d'attente et aux vaccins. Je les comprends. La Mairie et le CCAS restent pleinement mobilisés pour vous accompagner du mieux possible sur la campagne de vaccination en cours.

Si les tests antigéniques se poursuivent grâce à l'investissement irréprochable de nos professionnels de santé, Le Vésinet met tout en œuvre pour apporter la logistique nécessaire à la vaccination. La Ville a mis à la disposition des médecins souhaitant vacciner deux lieux, totalement aménagés pour cela. Nous attendons désormais l'accord de l'ARS pour les ouvrir.

En attendant, **le CCAS coordonne le transport des personnes âgées isolées qui ne peuvent se rendre dans les centres de vaccination** de Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville avec l'aide de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS).

Autre sujet prioritaire pour lequel nous agissons quotidiennement : la mise en place de mesures sécuritaires pour les cyclistes et piétons. Avec l'aide la Police nationale, notre Police municipale effectue plusieurs fois par semaine des contrôles des poids lourds. Nous travaillons avec le Département et la CASGBS pour réaliser, le plus rapidement possible, des pistes cyclables sur les voies de circulation relevant du département : boulevard Carnot, route de Croissy et au rond-point République.

Des projets d'envergure vont être déployés dans les prochains mois : la réouverture du CIAV, le remplacement des blocs de béton inesthétiques devant l'église Sainte Marguerite, l'installation d'une structure sportive de plein air en centre-ville ou bien encore le déploiement de caméras de vidéo-surveillance.

Les conseils de quartiers sont désormais au complet et opérationnels. Je tiens ici à remercier tous les habitants qui ont candidaté et vous dire le plaisir que j'ai de travailler avec chaque Conseil de quartier qui illustre et incarne pleinement notre vision d'une démocratie participative engagée.

Nos rendez-vous Facebook Live sont également des instants démocratiques et vous êtes nombreux à les apprécier. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous sur ma page Facebook aux dates suivantes :

- Mercredi 24 mars à 19h00,
- Mercredi 14 avril à 19h00,
- Mercredi 5 mai à 19h00.

Vous souhaitez me poser une question? Me faire part d'une observation? Écrivez-nous par mail à l'adresse <u>facebook@levesinet.fr</u> Nous y répondrons lors des Facebook Live.

Bruno Coradetti Votre Maire

#édito



#citoyenneté

Les conseils de quartier désormais en place

76 habitants ont candidaté pour intégrer les Conseils de quartier. Le tirage au sort du Collège des habitants s'est déroulé vendredi 12 février.

accompagnés de celui des élus au sein des Conseils de quartiers s'est déroulée samedi 6 mars.

Lors de cette matinée, les Conseillers municipaux siégeant dans chaque Conseil ont été présentés aux membres du Collège des habitants constituant les différents conseils de quartiers (Centre, Charmettes/Merlettes, Princesse et République).

ne première réunion des membres du Collège des habitants

Chaque membre du Conseil de quartier a ensuite été amené à désigner les quatre acteurs locaux (commerçant, association, entreprises, acteurs institutionnels, etc.) devant intégrer leur Conseil de quartier et ainsi lancer les groupes de travail. Une première réunion publique par quartier est programmée courant juin.



édit photo : Evelyne 🗅

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP): LA VILLE RELANCE LA PROCÉDURE

En vigueur depuis juillet 1983, le Règlement Local de Publicité est une annexe du Plan Local d'Urbanisme et a vocation à encadrer et limiter l'implantation des dispositifs publicitaires, des pré-enseignes et des enseignes sur le territoire de la commune.

Vous pouvez adresser vos observations par courrier adressé à la Mairie, 60 boulevard Carnot ou par mail en écrivant à :

revisionrlp@levesinet.fr ou directement en Mairie en utilisant le registre dédié.

Un agent municipal dédié à la surveillance, l'entretien et la gestion du cimetière



Depuis le 1^{er} mars, un agent municipal, Willy Hallalel, est en charge de la gestion de l'entretien et du bon fonctionnement du cimetière. Ses missions répondent à une forte demande des administrés.

Présent en journée du lundi au vendredi, ses activités sont les suivantes :

Surveillance du cimetière :

respect du règlement intérieur du cimetière, surveillance de la circulation limitée aux entreprises funéraires et aux PMR, renseignement des familles et professionnels, enregistrement et transmission des réclamations, renseignement, réception et accompagnement des convois, surveillance des travaux, contrôle et enregistrement des inhumations et des exhumations, tenue à jour des fiches de concessions, mise à jour du logiciel funéraire, gestion et contrôle des reprises des concessions échues avec la hiérarchie.

Entretien des espaces verts du cimetière et de ses abords :

ramassage des feuilles, entretien des tombes des soldats pour les fêtes nationales, arrosage des différents espaces verts, tonte des espaces engazonnés, collecte des déchets végétaux et poubelles pour évacuation, plantation et entretien des vasques fleuries selon les saisons, retrait des fleurs fanées, transfert des bennes du cimetière (déchets verts, autres), réapprovisionnement des produits d'hygiène des sanitaires du pavillon d'accueil.

Rénovation énergétique

Le Département des Yvelines et l'Anah vous accompagnent pour réaliser votre projet

Habiter Mieux est le programme de lutte contre la précarité énergétique porté par le Département des Yvelines et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour conseiller les Yvelinois dans leur projet de rénovation et les aider à le financer.

Habiter Mieux soutient des travaux variés et adaptés: l'isolation intérieure et extérieure des murs, de la toiture ou des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne et très consommatrice, ou encore la mise en place d'une VMC. A la clé, un gain énergétique d'au moins 25% et des factures moins élevées.

Des aides financières qui couvrent jusqu'à 75% du montant des travaux :

Habiter Mieux s'adresse aux propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans. Ils peuvent, sous conditions de ressources et d'éligibilité, bénéficier d'une aide individuelle de l'Anah pouvant aller jusqu'à 15 000€. Elle leur est versée directement et est cumulable avec l'aide du Département, ainsi que d'autres primes, selon les territoires. Des aides à

destination des propriétaires bailleurs, ainsi que pour réaliser des travaux dans les parties communes d'une copropriété existent également. Au total, 50 à 75% du montant des travaux est couvert par ces aides.

Un accompagnement personnalisé :

Pour vous aider à concevoir et à réaliser votre projet, le Département des Yvelines a missionné deux opérateurs, Citémétrie et Soliha, spécialistes de l'amélioration de l'habitat. Ils effectuent un diagnostic du logement, vous conseillent dans les travaux à engager et réalisent les démarches pour mobiliser les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

Le conseil qu'ils apportent est neutre, gratuit et de confiance.

Contact : Citémétrie :

92 rue d'Anjou 78000 Versailles. Tél : 01 84 73 24 41 Courriel : citemetrie78@citemetrie.fr Site internet : www.citemetrie.fr Pour vérifier l'éligibilité de vos revenus, consultez :

monprojet.anah.gouv.fr

Plus d'infos sur : yvelines.fr/habiter-mieux



Inscrivez-vous avant le 7 mai sur les listes électorales pour pouvoir voter aux prochaines élections

Le premier tour des élections régionales et départementales est prévu le dimanche 13 juin 2021.

Si ce n'est déjà fait, pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. La demande d'inscription peut se faire sur service-public.fr ou auprès de la Mairie uniquement sur rendez-vous auprès du service des Affaires générales.

Plus d'informations sur les modalités d'inscription et les procurations sur levesinet.fr

E.T. : « E.T. Téléphone maison. »

LES CERCLES : « Nous avons justement de très

belles maisons à vendre au Vesinet. »

E.T. : « E.T. Téléphone LES CERCLES. »



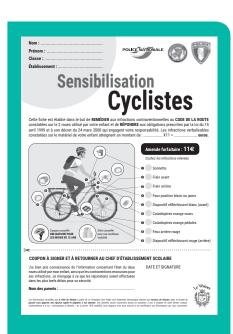


Sensibilisation à la sécurité en deux roues

ans le cadre du Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO), la Police nationale et la Police municipale ont mené ensemble des contrôles des cyclistes et usagers de trottinettes à la sortie des collèges et lycées.

Ces opérations de sensibilisation, menées en coopération avec les chefs d'établissements, permettent aux policiers de rappeler l'importance du respect des équipements obligatoires de sécurité. Les principales infractions constatées concernent les feux de position avant, les feux rouges à l'arrière, l'absence de catadioptres sur les roues et/ou de dispositifs réfléchissants à l'avant ainsi que des dysfonctionnements de la sonnette.

D'autres infractions conséquentes ont également été relevées concernant le non port du gilet réfléchissant et le non port du casque ou le port d'écouteurs de musique. Le montant de la contravention pour cette infraction est parmi les plus élevés [90€].



Ces opérations, déjà réalisées par le passé, s'effectuent ponctuellement par les services de Police ou selon les demandes des chefs d'établissements.

En parallèle de celles-ci, la Municipalité va prochainement mettre en place des interventions de sensibilisation plus large à la sécurité routière au sein même des établissements.



Les policiers municipaux équipés de caméras-piétons

Cette caméra, fixée de manière apparente au gilet de chaque policier, vise à sécuriser les interventions qui se déroulent sur la voie publique en protégeant les citoyens ainsi que les agents de police d'éventuelles dérives. Le boitier permet d'enregistrer le son et l'image lors d'une intervention.

CE DISPOSITIF COMBINE PLUSIEURS AVANTAGES:

- En étant bien visible, il limite les tensions pouvant dégénérer et apaise les situations conflictuelles.
- L'enregistrement constitue une preuve irréfutable en cas d'incident.

L'usage des vidéos est strictement encadré. Les enregistrements sont conservés durant six mois avant d'être détruits. Ils ne peuvent servir que dans le cadre d'une formation ou d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.



Lacs et rivières,

un bien commun unique à préserver

La Municipalité a créé un Comité Scientifique dont les objectifs sont d'élaborer des recommandations et une stratégie de sauvegarde de la faune et de la flore de nos lacs et rivières. Cette initiative est réalisée en concertation avec des experts de haut niveau dont la directrice de la recherche du Muséum national d'Histoire naturelle, le responsable du Laboratoire d'hydraulique de Chatou, le directeur scientifique d'EDF, le Président de la Société d'Histoire du Vésinet et d'un expert en arboriculture. La première réunion de travail est programmée le 30 mars prochain.

es lacs et rivières émerveillent chaque jour les habitants et les visiteurs qui se promènent dans notre Ville. L'histoire de nos lacs et rivières remonte aux origines de la fondation de notre Ville par Alphonse Pallu. En son temps, la ville pouvait alimenter les lacs et rivières en pompant largement l'eau de la Seine dont la propreté n'était pas remise en question.

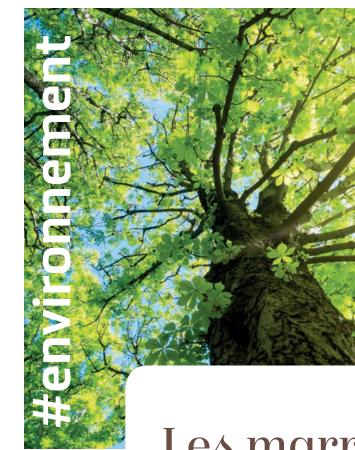
Depuis, plusieurs études hydrauliques partielles ont été menées et ont conduit à installer de nouvelles pompes et à créer un nouveau forage dans l'eau de la nappe de la craie à proximité du lac de la Station. La Ville a également réalisé des investissements conséquents pour oxygéner l'eau et plusieurs jets d'eau ont été mis en place. Ces aménagements n'ont pas résolu les problèmes fréquents suivants :

- # Les lacs et rivières sont envahis de feuilles à l'automne et dégagent de mauvaises odeurs l'été.
- # Les étendues d'eau fuient ; le fond étant fissuré, la Ville doit régulièrement alimenter en eau celles-ci pour assurer un niveau d'eau suffisant.
- # L'arbitrage entre eaux propres et sans vie et eaux stagnantes avec biotope riche.
- # Les fortes chaleurs l'été mettent à mal la faune et la flore et accentuent la présence de moustiques.

Pour la Municipalité, l'idée de créer ce Comité Scientifique est de réunir autour de la table des experts dans différentes disciplines présentant toutes un intérêt pour la sauvegarde des lacs et rivières. Dans un premier temps, un diagnostic comprenant une analyse historique, hydraulique, biologique des milieux naturels et usages actuels est prévu.

Ce diagnostic doit permettre au comité d'effectuer des recommandations d'études techniques grâce au recueil de données permettant la modélisation d'un fonctionnement. Cette approche est importante car elle permettra de déterminer les zones prioritaires à traiter selon les types de travaux.

En parallèle de ce travail, la Ville va définir une stratégie avec des objectifs de propreté de l'eau et de son écoulement pour permettre le respect de la biodiversité de la faune et de la flore.



Les marronniers gonflent leurs bourgeons,

Point d'injection du traitement 2020, présentant un début de maladie.

et les plus hâtifs vont bientôt fleurir!

Cette année, la Ville a décidé, après analyse des traitements effectués par injection dans les marronniers, de ne plus les traiter ainsi.

La non injection du traitement dans le tronc permet de révéler la beauté du feuillage mais comporte néanmoins certains risques.

La mineuse, un petit papillon dont la chenille est ravageuse, cible prioritairement les arbres en difficulté: sol compacté, manque d'eau, réverbération urbaine, éclairage public et élagages drastiques répétés, etc.

Il est préférable de poursuivre une lutte moins invasive en faisant confiance aux mésanges et chauves-souris et en ramassant et évacuant les feuilles du marronnier en saison.



En ville, les marronniers subissent de nombreux stress, le premier étant lié aux trois années de sécheresse consécutives favorisant des agressions de champignons divers.

De plus, en bord de voirie, les sols souvent compactés et le sel de déneigement retenu dans la terre sont deux facteurs aggravants.

La Ville va observer cette année la tenue des marronniers précédemment traités et ceux qui ne l'ont pas été. Un nouvel état et diagnostic des marronniers sera réalisé à l'automne.



des alliés naturels pour protéger les arbres

Les cinq mésanges: La mésange charbonnière, la mésange noire, la mésange huppée, la mésange bleue, la mésange à longue queue, et les 2 coucous: le coucou-geai, le coucou gris, la huppe fasciée, l'enqoulevent d'Europe.

es mésanges savent se nourrir et nous débarrasser des chenilles du pin et du chêne. Un couple de mésanges peut se nourrir de quelques centaines de chenilles par jour. Outre les chenilles, les mésanges peuvent également, avec l'aide des pies, prélever un grand nombre de larves dans les nids de frelons asiatiques.

On se plaint souvent des désagréments commis par le Grand Capricorne sur nos arbres, mais l'insecte s'attaque essentiellement à des arbres que l'on a préalablement affaiblis par des coupes répétées! Adopter une gestion raisonnée dans votre entretien des arbres permet de réduire ces dégâts et de protéger le patrimoine arboré du Vésinet.

RAPPEL:

Pour toute intervention sur un arbre (taille, élagage, abattage) il est obligatoire de contacter au préalable le service Ecologie urbaine et Environnement.

Après rendez-vous, un technicien délégué par la Ville, se rendra sur place pour valider l'opération.
Contact : Secrétariat au
01 30 15 47 28.



« Tous au compost! »

du 27 mars au 10 avril

Organisé par le Réseau Compost Citoyen, avec le soutien de la CASGBS, « Tous au compost! » est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.

« Tous au compost!» représente une belle occasion de se mobiliser autour du compostage pour changer les pratiques. Plus de 50 % des Français compostent déjà (source Réseau Compost Citoyen) et cette pratique se développe à grand pas.

Plus d'informations sur www.casqbs.fr

Distribution gratuite de compost :

La Ville organise deux sessions de distribution gratuite de compost à proximité des Ibis, à l'angle de la rue Corot et de l'avenue des Genêts samedi 20 mars, de 8h à 13h et samedi 27 mars, de 8h à 13h. La distribution est réservée aux Vésigondin(e)s sur présentation d'une pièce d'identité attestant du lieu de résidence. Nous vous remercions d'amener un contenant pour pouvoir transporter le compost.

#engagement



L'équipe municipale a pris le virage de la transition écologique et de l'environnement en dédiant cette mission à Julie Roman, Maire-adjointe. La Ville s'engage également dans la défense du bien-être animal avec Virginie Doro, Conseillère municipale déléguée à cette cause. Les deux élues nous expliquent l'engagement de la Ville en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'environnement et nous parlent du partenariat qui unit désormais notre Ville au Jane Goodall Institute.

Le Vésinet Mag' (LVM) : Pourquoi avoir créé des délégations municipales à la transition écologique et au bien-être animal ?

Julie Roman: La transition écologique et le bienêtre animal constituaient des axes forts de notre programme. Lors de la campagne électorale, les Vésigondin(e)s nous ont parlé de leur attachement à la faune et à la flore. Le Vésinet, par sa diversité environnementale, est une ville unique. Lorsque nous avons été élus, il nous est apparu évident de porter la voix de la transition écologique et du bien-être animal. Ces deux délégations ont un rôle essentiel dans la protection de notre environnement et plus largement répondent aux souhaits des habitants qui ont de fortes attentes sur la biodiversité. LVM : Comment est né le partenariat entre la Ville et le Jane Goodall Institute France ?

Virginie Doro : Lorsque j'ai créé le groupe citoyen de travail « faune et flore », nous avons rencontré le docteur vétérinaire Bruno Pelletier. Il est vésigondin et responsable scientifique du Jane Goodall Institute France.

Très rapidement, nous avons tissé des liens avec lui et trois autres Vésigondins : Galitt Kenan, Pierre Quintard et François Hisquin. C'était surprenant de constater que nous avions les mêmes évidences, la même vision et la même approche sur la manière d'appréhender la question de l'écologie, de la nature et du respect de la faune sauvage et domestique.

environnement Institute et la Ville s'associent





Julie Roman: Le Jane Goodall Institute France a une notoriété internationale. C'est une chance unique d'avoir à sa direction française quatre Vésigondins. La structure travaille habituellement avec des organisations associatives et institutionnelles mondialement reconnues. Bénéficier de leur savoir-faire et mettre en œuvre des initiatives respectueuses et engagées vis-à-vis de la nature en les expérimentant à l'échelle locale est une opportunité exceptionnelle pour notre Ville.

LVM: Quelle est la philosophie de Jane Goodall Institute France?

Julie Roman: Les membres de Jane Goodall Institute (JGI) ont une approche holistique avec laquelle nous sommes très en phase. Leur philosophie de la protection animale repose sur la nécessité de protéger leur habitat naturel en responsabilisant les populations.

Pour cela, ils agissent à différentes échelles en sensibilisant les populations locales et en prenant en compte les difficultés que vivent ces mêmes populations que ce soit humainement ou matériellement.

Virginie Doro: La place de l'animal ne peut exister qu'avec une réflexion large de la place de l'humain. L'Institut dispose de sanctuaires en Afrique, de centres de recherche en sciences, de réserves. Il est à l'origine de la plus grande étude à ce jour sur les chimpanzés sauvages, menée par le Docteur Jane Goodall, éthologue et primatologue mondialement reconnue.

LVM : Quelles actions locales allez-vous développer avec le Jane Goodall Institute ?

Julie Roman: Plusieurs initiatives sont dès à présent en place. L'Appel de la Forêt est une opération de collecte de téléphones portables obsolètes menée dans les écoles de la Ville, en Mairie, au Conservatoire Georges Bizet et à la Bibliothèque Marcel Gotlib. Elle consiste pour les habitants à faire don de leurs anciens téléphones qu'ils n'utilisent plus en les déposant dans ces points de collectes. Ceux-ci seront alors recyclés. Il faut savoir que 99% des matériaux de ces téléphones peuvent être récupérés lorsqu'ils sont recyclés.

Les téléphones sont composés de micro-éléments présents dans les mines en Chine et en Afrique.

La déforestation de ces zones pour fabriquer des téléphones a un impact important sur les animaux sauvages. Ceux-ci perdent leur abri et se replient alors sur les zones habitées, ce qui peut générer des conflits avec la population locale.

Cette collecte va permettre de procéder à la reforestation en donnant un travail durable aux populations locales.

Virginie Doro : Notre Ville-parc se compose d'une grande biodiversité. **Chacun a sa part et chacun peut agir pour**

préserver notre faune et notre flore. La richesse du Jane Goodall Institute France repose sur leurs moyens à fédérer et rassembler autour de valeurs vertueuses toutes les personnes qui souhaitent s'engager. A l'échelle de notre Ville, les membres de l'Institut vont nous accompagner pour mener des actions de sensibilisation, notamment dans les écoles.

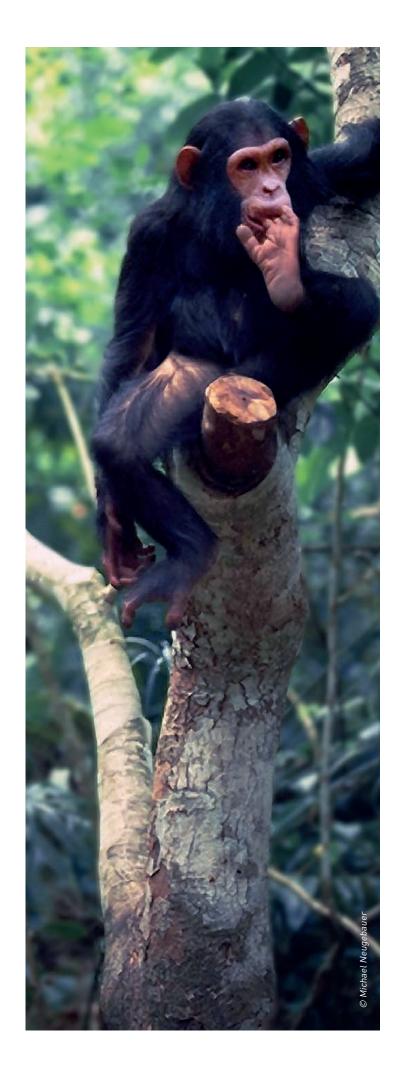
Comme eux, nous sommes convaincus que nos enfants sont des moteurs essentiels dans la réussite de la préservation de la nature.

Ils expérimentent chaque jour dans notre Ville les richesses environnementales, ils sont au centre de la préservation de notre territoire et sont de formidables ambassadeurs pour faire changer notre rapport à la nature et au bien-être animal. En tant que parents, nous avons beaucoup à apprendre d'eux. L'Institut Jane Goodall va également tenter de développer des partenariats entre les écoles vésigondines et celles d'autres pays, en Tanzanie ou au Sénégal.

LVM : Comment valoriser ces citoyens du quotidien et qui agissent pour améliorer notre vie ?

Virginie Doro: Le Vésinet participe pour la première fois à la Journée Internationale de la Paix. Dans le cadre de l'événement « Ton Héros en photo », nous proposons à tous ceux qui le souhaitent de nous transmettre avant le 30 juin sur l'adresse mail communication@levesinet.fr une photo de leur héros, que ce soit un proche ou non, une célébrité ou non, en accompagnant leur photo d'une courte explication de la raison de leur choix. Ces photos et textes seront ensuite mis en valeur dans la Ville et transmis au JGI France qui les présentera à l'Organisation des Nations-Unies, initiateur de cette journée mondiale.

« Le Jane Goodall Institute France a une notoriété internationale. C'est une chance unique d'avoir à sa direction française quatre Vésigondins. »



Quatre Vésigondins à la tête du Jane Goodall Institute France :



Galitt Kenan, directrice du Jane Goodall Institute France



Pierre Quintard, président du Jane Goodall Institute France



François Hisquin, vice-président du Jane Goodall Institute France.



Dr Bruno Pelletier, responsable scientifique du Jane Goodall Institute
France

Galitt, Pierre, François et Bruno ont de nombreux points communs mais deux en particulier les rassemblent : l'amour de la nature et le fait qu'ils soient Vésigondins. Le hasard a voulu que Pierre Quintard, qui recherchait une directrice, s'est rapproché de Galitt Kenan et qu'il découvrît alors qu'elle était vésigondine. A cette version, nous préférons celle qui consiste à penser que Le Vésinet est une ville qui rassemble des femmes et des hommes amoureux de la nature, respectueux de la biodiversité et soucieux de donner à chacun les moyens de participer à la préservation de la faune et la flore.

Ensemble, ils incarnent les valeurs de Jane Goodall en France.

Leurs missions et leurs actions sont très larges et diversifiées :

- Mener des actions de recherche scientifique,
- Assurer la conservation d'espaces naturels en développant des programmes,
- Éduquer et sensibiliser toutes les générations et les populations locales.

Leur stratégie : sensibiliser sans stigmatiser

Par une approche bienveillante mais pragmatique, l'organisation active des leviers de prise de conscience de l'importance de la biodiversité. En ayant une vision à long terme et en prenant les problématiques générées par les changements nécessaires, le Jane Goodall Institute ne délaisse pas l'humain au profit de l'animal : « Nous souhaitons avancer sans a priori sur les uns et les autres. Chacun peut comprendre qu'il incarne la force du changement, qu'il peut décider et faire le choix d'agir différemment. Nous sommes convaincus qu'on ne peut pas désolidariser la sauvegarde de l'environnement du bien-être des personnes », explique Pierre Quintard, président du JGI France.

Roots & Shoots, un levier essentiel pour activer le changement

Aidé d'organisations internationales (ONU, UNESCO), le JGI met en place des programmes à l'image de Roots & Shoots, le programme d'éducation à l'environnement, qui fête cette année ses trente ans. « L'objectif du programme est de rassembler par petits groupes autour d'un projet commun des jeunes. Leur mission est alors d'améliorer la nature, le bien-être animal ou l'humain dans leur quotidien. En 2020, ce programme, présent dans plus de 65 pays, a impliqué plus de 700 000 jeunes. La force de Roots & Shoots, ce sont les jeunes qui agissent, décident de s'investir dans des actions qui produisent des résultats valorisants et exemplaires. », poursuit Galitt Kenan, directrice du JGI France.

Grâce au programme Roots & Shoots, le JGI va notamment planter cette année pas moins de 1,2 million d'arbres en Tanzanie avec le soutien des gardes-parcs locaux mais aussi aider au développement de 34 villages au Mali en leur donnant l'accès à l'eau et à l'éducation. En France, des actions de sensibilisation des jeunes sont menées.

Cela a déjà notamment été fait au Vésinet avec les membres du Conseil municipal junior de la Ville qui ont échangé avec Galitt Kenan sur les questions d'environnement.





La recherche scientifique et la conservation des espaces naturels

e Jane Goodall Institute accorde une place primordiale à la science. **Présent dans vingt-quatre pays, le JGI mène des actions de préservation et de réintroduction dans leur milieu naturel des animaux sauvages.**

« Nous travaillons actuellement à trouver des solutions en lien avec la prochaine interdiction des spectacles d'animaux sauvages dans les cirques itinérants. La plupart de ces animaux, issus de la captivité, ne pourront être réintroduits dans leur milieu naturel. C'est pourquoi nous proposons des solutions alternatives pour que leur bien-être soit amélioré par rapport à leur situation antérieure. Pour cela, nous menons des études scientifiques pour nous en assurer »,

poursuit Bruno Pelletier, vétérinaire et responsable scientifique du JGI France.

Des partenariats et des événements pour lever des fonds

Le financement de l'organisation repose sur du mécénat de grands donateurs, d'accords financiers en lien avec la RSE d'entreprises vertueuses et engagées mais aussi de fonds venant du grand public. Le développement de partenariats avec les collectivités locales tend à se mettre en place et la démarche initiée avec notre Ville est une première étape expérimentale pour le JGI France.

Le JGI organise également, lorsque les conditions sanitaires le permettent, des événements (gala de charité, ventes aux enchères, projections de films, conférences).

Pour soutenir le JGI France, chacun peut agir : en changeant ses comportements, en s'engageant dans des initiatives ou en faisant un don via un paiement sécurisé sur leur site.

Pour plus d'infos sur le Jane Goodall Institute France : www.ianegoodall.fr

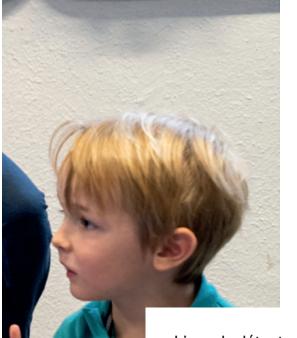
Contact de la directrice France, Galitt Kenan par mail : galitt.kenan@janegoodall.fr

Le Jane Goodall Institute (JGI) est une **organisation mondiale de conservation fondée par le Dr. Goodall en 1977.** En protégeant les chimpanzés et en incitant à **agir pour préserver le monde naturel,** le JGI a pour objectif d'améliorer la vie des personnes, des animaux et de l'environnement.



L'épanouissement

des enfants au cœur du fonctionnement des accueils de loisirs



« respecter le rythme des enfants, s'assurer qu'ils grandissent et s'épanouissent bien, et contribuer à les rendre autonomes... »

Lieux de détente et de repos après une longue journée d'école, le mercredi ou lors des vacances scolaires, les accueils de loisirs offrent aux enfants bien plus que des temps de jeux : convivialité, éducation et épanouissement sont au cœur de l'action des quarante agents qui œuvrent quotidiennement.

Chaque accueil suit les mêmes objectifs : respecter le rythme des enfants, s'assurer qu'ils grandissent et s'épanouissent harmonieusement. Dans la continuité des valeurs de l'école, les temps périscolaires s'articulent autour de principes d'éducation clairs et organisent leurs activités autour de cette ligne de conduite. Rien n'est fait au hasard : à chaque âge ses rituels, ses occupations et ses marges d'indépendance.

« Nous reproduisons des codes familiaux, comme ces grandes discussions à table, cette connaissance particulière de chaque enfant, de sa personnalité et de ses goûts. Il faut qu'ils se sentent à l'aise, comme chez eux », explique Sandrine Chantrier, coordinatrice des accueils de loisirs.

Des équipes stables dans une organisation bien rodée

A la tête des équipements périscolaires depuis 2001, Sandrine Chantrier, a passé plusieurs années sur le terrain en tant qu'animatrice puis responsable et coordinatrice des accueils.

Son expérience, alliée à un engagement sans faille, lui permettent d'avoir une maîtrise parfaite des problématiques liées aux activités périscolaires.

Avec rigueur et professionnalisme, elle organise de manière structurée chaque accueil périscolaire : « Chaque accueil de loisirs dispose de son propre responsable, lui-même entouré de plusieurs animateurs ». Les équipes sont accompagnées de près et suivent un planning de service rigoureux : une réunion de concertation est en effet organisée tous les quinze jours entre la coordinatrice et les responsables. Ces derniers rencontrent également l'ensemble des animateurs sur la même périodicité.

L'objectif est de faire un bilan des jours passés, de développer ensemble de nouveaux projets, de discuter des points d'amélioration, des besoins matériels, etc. Tout cela autour d'un projet pédagogique précis que chaque accueil conserve sur place.

Le rôle d'animateur va bien au-delà de l'organisation de jeux et autres occupations. Sa mission est de susciter l'envie chez les enfants et leur faire adhérer aux projets avec un respect de leurs besoins et limites.

Pour cela, les animateurs observent avec attention les enfants et leurs actions, collent au plus près de ce que les enfants souhaitent faire en proposant des activités qui ont du sens et sont construites autour d'un vrai projet pédagogique.



#vous & nous

Offrir de la souplesse d'organisation aux parents

Parce qu'il n'est pas toujours évident pour les parents de s'organiser longtemps à l'avance, la Ville a adapté les modalités d'accueils à l'image des inscriptions des mercredis qui sont modulables d'une semaine à l'autre, offrant une large souplesse aux parents.

La plage horaire du soir, avec une première tranche de facturation pour un départ à 18h et la seconde à 19h, permet de proposer deux tarifs distincts. **Un vrai service sur-mesure,** l'enfant pouvant même être inscrit à l'étude surveillée jusqu'à 18h, puis retrouver l'accueil de loisirs jusqu'à l'arrivée de ses parents.

La capacité d'accueil est définie par le ministère Jeunesse et Sports pour ce qui est des niveaux élémentaires, et par l'analyse supplémentaire d'un médecin de la PMI pour les espaces dédiés aux maternelles. « Malgré ces contraintes très strictes, nous essayons toujours d'arranger au maximum les familles dans le respect de la légalité », précise Sandrine Chantrier.

Pour cela, la Mairie a agi pour agrandir les locaux et trouver des solutions d'aménagement lorsque le nombre de places était insuffisant. Le taux d'inscriptions reste stable depuis des années, et toutes les demandes sont honorées.

Privilégier la connaissance de chaque enfant

La stabilité des équipes est essentielle au bienêtre des enfants. La Ville met tout en œuvre pour maintenir les mêmes responsables d'accueils de loisirs et animateurs dans la durée.

Ils constituent pour l'enfant des repères qui les suivent tout au long de leur scolarité.

Alors que cela n'est pas toujours le cas dans d'autres communes, l'équipe d'animateurs est la même pour les temps de repas, l'accueil du soir et les mercredis : « Cela privilégie grandement la connaissance des enfants et renforce le lien entre les animateurs et les enfants. En termes de suivi, c'est un atout et un confort indéniables », remarque Sandrine Chantrier.

Autre habitude propre aux accueils de loisirs vésigondins : les équipes sont reconstituées à chaque période de vacances.

Cela permet aux animateurs d'échanger et de partager leurs pratiques, de se renouveler, d'apprendre d'autres modes de fonctionnement, et aux enfants de rencontrer, au fil du temps, l'ensemble des adultes qui composent l'équipe d'animation.

Imaginer, créer et concevoir

En parallèle des activités quotidiennes et lorsque la situation le permet, les accueils de loisirs sont le fer de lance d'événements festifs qui enthousiasment les enfants...et leurs parents.

Halloween, Noël ou encore le Bal costumé, quand il était encore possible, constituent des temps forts du Vésinet. Ils permettent aux enfants d'être valorisés grâce à des décors, déguisements, réalisations qu'ils imaginent et conçoivent euxmêmes



Accueil de loisirs Charmettes : Chaymae, Valérie (responsable), Aminata et Lucien (absents sur la photo).



Accueil de loisirs Cygnes – Pasteur : Marion, Makram, Sophie (responsable), Benjamin P., Benjamin M.



Accueil de loisirs Princesse élémentaire : Ousmane, Aswane, Coralie (responsable), Adrien.



Accueil de loisirs Princesse maternelle : Francesca, Carla, Kaouttar, Josette (responsable), Etienne, Caroline.



Accueil de loisirs La Borde : Aurélie, Fatoumata, Mélis (responsable), Benjamin M.



Accueil de loisirs Merlettes : Sylvie (responsable), Sophie, Jean, Charlotte, Thi-Tot.



Accueil de loisirs Centre : Valérie P. (responsable), Myriam, Alice, Bourges, Cedelle, Sandrine (coordinatrice des accueils), Valérie E.



Accueil de loisirs Pallu : Mireille, Anne (responsable), Mariem, Ousmane, Rachid (absent).



« Rien ne viendra néanmoins démotiver les équipes d'animation, qui regorgent de nouvelles idées et projets... » 404 aux accueils de loisirs du soir.

enfants en moyenne accueillis chaque mercredi.

enfants pris en charge par les équipes chaque midi pour le repas.

Budget total consacré chaque année au bon fonctionnement des accueils de loisirs.

Source de transmission d'un savoir-faire, ces activités mettent en exergue toute la richesse de l'imaginaire et de la créativité des enfants, guidés par les animateurs.

La période des vacances amène aussi, hors crise sanitaire, à proposer différentes sorties et même séjours très convoités des petits Vésigondins. Les enfants peuvent ainsi découvrir des destinations de tous types : bord de mer, campagne, montagne... C'est un plaisir partagé qui renforce davantage encore les relations entre enfants et animateurs.

L'impact de la COVID-19

Le contexte actuel impose un protocole lourd aux accueils qui ont dû en partie se réinventer, ou se limiter : « Cela va à l'inverse de nos valeurs de partage et de convivialité, et nous avons dû réfléchir à des pédagogies différentes, imposer d'autres modes de fonctionnement, d'autres façons d'échanger en respectant les règles de distanciation » regrette Sandrine Chantrier. Les sorties et voyages sont malheureusement actuellement suspendus. Autre illustration de ces changements, l'autonomie voulue dans les

temps de restauration invitant les enfants à se servir eux-mêmes est devenue impossible, tout comme le partage de certains outils ou matériels particuliers et l'organisation de quelques jeux...

Rien ne viendra néanmoins démotiver les équipes d'animation, qui regorgent de nouvelles idées et projets, tous emprunts d'une énergie et d'une patience propres à leur métier, afin de divertir et accompagner nos petits et grands dans les différentes étapes de leur scolarité.

Bien plus qu'un entre-deux, bien au-delà d'un temps d'attente servant de passerelle entre la fin de la journée d'école et l'heure des parents, la bulle dédiée aux temps périscolaires est un vrai moment de convivialité, d'échange et de transmission.

Pour plus de renseignements sur les informations pratiques des accueils de loisirs : rendez-vous sur levesinet.fr

#solidarité

Une plateforme d'écoute et de conseils pour les jeunes

n cette période difficile, plus d'un étudiant sur deux fait face à un problème de santé mentale (anxiété, mal-être, dépression...) tout en étant confronté à des difficultés de concentration.

Pour les accompagner, la Fondation FondaMental a lancé une plateforme d'écoute et de conseils, gratuite et anonyme, avec le soutien de la Région Ile-de-France.

Cette plateforme propose une autoévaluation de l'état psychologique, des outils d'aide face au mal-être, à l'anxiété, aux idées noires, aux difficultés de concentration, et aux troubles du sommeil ainsi que la prise en charge gratuite de trois consultations par des psychologues spécialisés.

Plus d'informations :

www.ecouteetudiants-iledefrance.fr



SOS SOPHRO

SOS SOPHRO est un réseau de sophrologues solidaires qui offre une aide et un soutien gratuits à toutes celles et ceux qui souffrent dans ce moment si particulier de notre histoire.



Ce réseau est actuellement constitué à ce jour de 200 sophrologues « solidaires » dans toute la France.

Caroline Lauby est une sophrologue vésigondine. Elle est membre de ce collectif de sophrologues solidaires et se tient à votre écoute au 06 28 56 08 89 les mardis de 10h à 12h.

Un soutien psychologique anonyme et gratuit avec Croix Rouge Ecoute

La Croix-Rouge française a mis en place un service de soutien psychologique par téléphone, confidentiel, anonyme et gratuit. *Croix-Rouge Ecoute* s'adresse à toute personne ressentant le besoin de parler quel que soit son âge et sa situation.

Numéro vert disponible en semaine de 9h à 19h et le week-end de 12h à 18h, au 0800 858 858 (Composez le 1 pour accéder au service d'écoute et de soutien).

initiatives

BIENVENUE À

Océane Varlet,

diététicienne-nutritionniste



céane Varlet assure des consultations nutritionnelles tous les mercredis dans son cabinet, pour une prise en charge personnalisée selon les objectifs et pathologies, notamment pour les personnes souffrant de troubles digestifs, intolérances et allergies alimentaires, problèmes de surpoids, mais aussi auprès des personnes diabétiques et des femmes enceintes.

61 boulevard Carnot - 1er étage Pour prendre rendez-vous : Doctolib ou par téléphone 06 47 32 50 83



L'Allée Chefs

un rendez-vous désormais incontournable

haque mardi et chaque samedi de 8h30 à 13h30. et Place du Marché pour l'Allée des Chefs.

Commandez vos plats dès à présent par téléphone :

- Le Bel Ami au 01 30 53 28 59
- La Table Marocaine au 01 39 76 85 89
- Le Pavillon des Ibis au 01 85 39 10 14
- Dinette Café au 01 75 93 02 77
- Le vin sur vingt au 01 72 55 47 77

L'Allée des Chefs, votre rendez-vous pour soutenir vos restaurateurs vésigondins, échanger avec eux au sujet de leur savoir-faire et commander leurs plats à emporter.

Aidez-nous à faire vivre cet évènement solidaire en soutenant nos commerçants.

Un fonds pour soutenir l'Economie Sociale et Solidaire

Doté de 30 millions d'euros, le fonds UrgencESS, voté dans le cadre du 4ème projet de loi de finances rectificative pour 2020, est désormais pleinement opérationnel.

LE FONDS PROPOSE:

- Un diagnostic de situation économique pour diriger les structures vers les aides et mesures de soutien auxquels elles ont déjà droit ou vers de nouvelles solutions de financement,
- Une subvention de 5 000€ ou 8 000€ en fonction de la taille de la structure et de ses besoins,
- Un accompagnement via le dispositif local d'accompagnement pour certaines structures éligibles.

CETTE AIDE DOIT PERMETTRE AUX STRUCTURES RELEVANT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE :

- Poursuivre leur activité pendant la crise,
- Financer les emplois de leurs salariés,
- Pallier les difficultés liées à la trésorerie.

Le fonds est destiné aux structures employant de 1 à 10 salariés: associations, coopératives, entreprises bénéficiant de l'agrément ESUS, entreprises du champ de l'insertion par l'activité économique, entreprises ayant inscrit les principes de l'ESS dans leurs statuts.

La logique du quichet unique permet à toute structure désireuse de bénéficier de cette aide de remplir un seul formulaire de contact en ligne. France Active sera chargée d'orienter la demande vers l'association la plus proche de la structure.

Par la suite, les structures bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour leur relance, en plus du soutien financier.



Pampa Verde : bien plus que de la viande !

Dans sa boutique située aux Charmettes, Romain apporte toute son énergie pour développer et faire connaître les produits argentins.

uand Romain, étudiant passionné de sport décide de se lancer pour devenir professeur de sport, il est très loin d'imaginer que vingt ans plus tard, son univers sera celui de la boucherie et de l'épicerie fine argentine. Et pourtant...

Romain a en lui la flamme de ceux qui osent et réussissent! Touche-à-tout audacieux et bien décidé à faire de sa vie ce dont il a décidé, Romain se réoriente rapidement vers des études en management et gestion des événements sportifs. Il débute sa carrière à la Mairie de Nanterre en tant que coordinateur de guartier. C'est là, en 2005, qu'il rencontre son nouveau responsable qui deviendra rapidement son ami puis son associé: Maximiliano, un Argentin. Ils ont en commun la même vision, les mêmes attentes, les mêmes objectifs. Romain quitte la Mairie de Nanterre pour devenir adjoint à la Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse à la Mairie de Vincennes et enchaîne ensuite avec un poste de Directeur de foyer de jeunes travailleurs pendant huit ans au sein de l'association ALJT.

De son côté, Maximiliano quitte la Mairie de Nanterre, s'exile en Angleterre puis en Argentine pour y apprendre l'art de la cuisine gastronomique. Si leurs horizons professionnels les éloignent l'un de l'autre, l'amitié et l'insatiable envie de travailler ensemble les rassemblent.

Maximiliano rentre à Paris pour gérer deux restaurants. C'est à ce moment-là que Belen et Jorge Santa Marina, les gérants de Pampa Verde depuis quarante ans, entrent en scène. Les deux Argentins avaient créé la boutique Carnar à Paris, une référence de la vente de viande argentine, avant d'ouvrir Pampa Verde au Vésinet. Maximiliano connait bien Belen et Jorge, il est leur client. Le couple vésigondin, propriétaire de Carnar et Pampa Verde, aspire désormais à profiter de la vie et cherche à céder leurs activités.

De leur côté, Romain et Maximiliano ont développé ensemble, en 2017, **une entreprise de livraison de vins naturels, RoMa.**

Celle-ci est en pleine expansion, les deux entrepreneurs livrent chaque mois entre 5 000 et 7 000 bouteilles. Leur soif d'entreprendre ne se limite pas aux vins, ils se positionnent alors pour acheter les deux boutiques argentines. Après deux ans de négociations, Romain et Maximiliano deviennent, le 16

novembre 2018, les gérants de Carnar et Pampa Verde. Pour Romain, l'univers de la gastronomie argentine lui est inconnu. Il en devient un expert en apprenant toutes les spécificités de la viande et en développant la vente de produits argentins : vins, maté, empanadas.

Romain et Maximiliano proposent également à la **vente des pâtisseries et viennoiseries de la Boulangerie 11043** à base de crème pâtissière, confiture de lait ou coings cuisinées par deux chefs pâtissiers argentins.

Romain et Maximiliano sont bien déterminés à développer l'activité de Pampa Verde et à dynamiser les commerces du quartier Charmettes. Ils envisagent notamment de proposer des dégustations en partenariat avec l'association des commerçants Charmettes. Dans une ambiance festive et musicale, ils

inviteront, de mai à juillet tous les quinze jours, les Vésigondin(e)s à découvrir la diversité de leurs produits.

Pampa Verde

60 avenue des Pages – www.carnar.com Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 14h.



CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN À LA VENTE, NOUS CONNAISSONS DÉJÀ VOTRE ACQUÉREUR.

13, Place du Marché - 78110 LE VÉSINET - Tél. 01 30 09 29 49 - www.gimcovermeille.com







665, rue des Vœux Saint-Georges 94290 VILLENEUVE-LE-ROI Tél.: 01 49 61 33 00 Fax: 01 49 61 33 01

Travaux de voirie,
réseaux divers,
d'assainissement,
de génie civil hydraulique,
d'étanchement,
d'injection et
de réhabilitation d'ouvrages
maçonnés visitables.



Réalisation d'un bassin de stockage des eau: Fonte diam. 2 000 X 250 m linéaires MEUDON

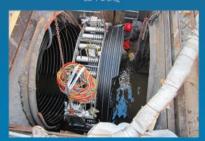
SIAAP Valenton - Gazomètre - 4 000 m Travaux de génie civil en zone confinée et ATEX





Bassin de stockage 2 000 M³ SARTROUVILLE

Tubage de la buse ARMCO Diam. 3 250 m X 280 m IF PFCO









Les Conseillers municipaux juniors à la découverte du patrimoine arboré

Samedi 6 février, la nature était au cœur des actions de nos jeunes élus du Conseil Municipal Junior qui ont découvert le patrimoine arboré de la Ville.

artis du rond-point du Cerf, le CMJ a marché jusqu'au parc des Ibis accompagné de Julie Roman, élue en charge du CMJ, Valérie, responsable du CMJ et guidé par Frédéric Bercovici, ancien responsable du patrimoine arboré de la Mairie.

Avec plus de 43 000 arbres au Vésinet, les élus du CMJ ont beaucoup appris au sujet de la biodiversité particulièrement riche qui accompagne la Ville depuis sa création.

D'autres promenades en ville en lien avec le patrimoine bâti, les lacs et rivières sont d'ores et déjà programmées.

La Ville remercie Frédéric Bercovici pour son engagement bénévole et son talent pour transmettre à tous son amour des arbres.

PAROLES DE CMJ...

« Monsieur Bercovici nous a expliqué toute l'histoire de la ville du Vésinet et plus particulièrement la forêt qu'il y avait avant. La forêt de Saint-Germain allait jusqu'au Vésinet avant que la ville ne s'y installe. C'était un lieu de chasse du roi. En souvenir, il reste le rond-point du Cerf qui signifie la chasse. »

« On a pu découvrir que Le Vésinet était une ville différente des autres car elle possède une immense biodiversité qu'il faut protéger. Monsieur Bercovici nous a parlé des principales espèces d'arbres que l'on peut trouver au Vésinet. »



Sensibilisation au tri sélectif dans les cantines

La Ville expérimente un programme de tri des déchets dans les établissements scolaires. Cette initiative, d'abord lancée à l'école Merlettes, vise à sensibiliser les enfants à l'importance du tri en mettant à leur disposition des poubelles de tri à la cantine.

Nos jeunes CMJ de l'école des Merlettes ont donc fait de la pédagogie auprès de leurs camarades de l'école. Au programme : des conseils pour limiter le gaspillage et bien trier ses déchets après le déjeuner.

Cette première opération de sensibilisation au tri doit également être menée dans les autres établissements scolaires.



Au Conservatoire Georges Bizet:

de la pédagogie traditionnelle... aux technologies virtuelles

adapter quotidiennement, telle est la philosophie des professeurs et de l'équipe pédagogique du Conservatoire qui, au gré des mesures et de leur évolution, ont su maintenir du mieux possible la poursuite de l'enseignement aux élèves.

La crise sanitaire a nécessité de se réorganiser en mettant en avant de nouvelles compétences et en composant avec des contraintes sans cesse renouvelées et en adéquation avec les protocoles sanitaires. Les différentes phases de lutte contre l'épidémie et les décrets prononçant l'Etat d'Urgence Sanitaire ont entraîné plusieurs organisations bien différentes et évolutives : de cours exclusivement en distanciel, les élèves sont ensuite passés à une phase de reprise totale avec matériel de distanciation puis au retour à une phase distancielle par visio.

Les professeurs ont intégré l'usage de l'ordinateur comme outil pédagogique pour permettre la continuité de l'enseignement de leur discipline. Certains d'entre eux assurent même l'enseignement en distanciel et en présentiel.

Pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions d'enseignement et de sécurité, les salles de cours ont été réaménagées et équipées suivant leur usage avec des panneaux de séparation en plexiglass. Les pratiques collectives sont essentielles dans le développement de nos apprentis musiciens et la réhabilitation de l'ancienne poste a permis la reprise des répétitions de nos différents orchestres. Il a également été demandé à chaque élève de venir avec son propre matériel (stylo, cahier, gomme, méthodes, partitions, etc.) et, dans la mesure du possible, avec son instrument dont il assure l'entretien courant.

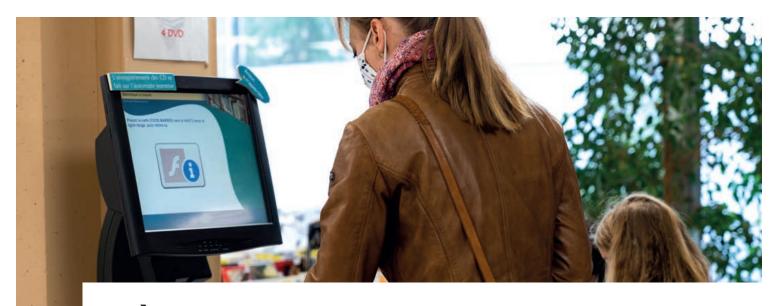
Les instruments partagés (piano, harpe, percussions,

contrebasse) font l'objet d'un nettoyage rigoureux par le professeur avant et après chaque utilisation.

Afin d'améliorer les conditions d'enseignement, certains cours collectifs de danse par exemple sont dédoublés en nombre d'élèves sur un même niveau. Le maintien de l'ensemble des manifestations prévues pendant l'année (auditions, évaluations...) dépendra de l'évolution de la situation.

Le classement administratif du Conservatoire permet aux professeurs d'accueillir les élèves mineurs, y compris lors du couvre-feu. Lors des précédents confinements en novembre et décembre derniers, les « grands » élèves en 3ème cycle ont été autorisés à poursuivre leur enseignement sur le lieu d'activité du Conservatoire. En effet, ce cycle est considéré comme un cycle pouvant amener à la professionnalisation.





À la Bibliothèque Marcel Gotlib:

préserver par tous les moyens le lien, le partage et la convivialité

e premier confinement a surpris toute l'équipe de la Bibliothèque Marcel Gotlib qui n'a jamais perdu de vue sa mission première : préserver le lien, le partage et la convivialité malgré les mesures annoncées.

Dès lors, les bibliothécaires ont proposé en ligne une sélection de sites culturels, d'infos littéraires, des heures du conte « maison ».

Durant le premier confinement, l'équipe a poursuivi ses formations et préparé la réouverture avec une innovation : la mise en place du Click & Collect, opérationnel depuis le 20 mai dernier.

Dans le respect des mesures de protection préconisées par l'Association des Bibliothécaires de France, le personnel de la Bibliothèque travaille avec des contraintes nécessaires mais chronophages: la mise en confinement et le nettoyage des retours, la mise en place du système de réservation à distance pour une distribution des documents aux entrées de la Bibliothèque.

Le « Drive » a fonctionné tout l'été répondant à une forte demande des Vésigondins, les adultes réservant des documents précis. Les fenêtres de la Bibliothèque sont devenus d'immenses vitrines pour les nouveautés ou les suggestions, coups de cœur, etc.

Quant aux enfants, ils prenaient les lots de livres et vidéos préparés par Muriel et Fany en fonction de leur âge.

En septembre 2020, les espaces au public ont pu à nouveau ouvrir en appliquant strictement les mesures barrières

(jauges, gel, pas de feuilletage de la presse...), et les lecteurs sont revenus (83% par rapport à l'activité de septembre 2019) et ce, sans les animations habituelles (heures du conte, rencontres des Prix des lecteurs, rentrée littéraire...). Les lecteurs ont retrouvé leurs habitudes à la Bibliothèque jusqu'en novembre, où il a fallu de nouveau fermer les espaces. Le « Drive » étant déjà testé, l'équipe a pu le reconduire rapidement pour ne pas laisser les habitués sans lecture, sans musique et sans film. Pendant quatre semaines, les lecteurs se rendaient sur le portail des Médiathèques pour réserver leurs supports et venaient les récupérer dans la semaine.

Derrière les portes de la Médiathèque, les bibliothécaires dirigeaient le flux des retours et préparaient sans relâche les commandes des lecteurs pour que les collections restent accessibles à tous.

En parallèle, la Bibliothèque Marcel Gotlib a continué à accueillir des classes et aller dans les crèches en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires. Elle a fait l'acquisition de nombreuses nouveautés qui sont parues depuis l'automne après l'interruption éditoriale du printemps. Les Bibliothécaires ont réaménagé les collections adultes pour améliorer la visibilité des documents.

En cas de modifications des mesures sanitaires, les bibliothécaires sont prêts à reprendre le mode « Drive », mais espèrent surtout vous retrouver le plus rapidement possible dans les conditions plus habituelles d'accueil et de flânerie dans leurs rayons. Les suites de séries sont arrivées, les nouveautés cinéma et musique sont là...

Elles vous attendent!









Le Théâtre et le Cinéma

s'invitent dans les classes!

Faites du bruit !

Quatre ateliers d'initiation au bruitage et doublage ont été réalisés auprès de quatre classes de primaire du Vésinet et Croissy-sur-Seine en février 2021. Ces ateliers ont offert l'opportunité aux élèves de créer la bande sonore d'un court métrage d'animation dans son intégralité (recherche de sons dans une sonothèque, création de bruitage, doublage des voix).

Ca défile!

Én février 2021, Lucie Bourges, coordinatrice du cinéma Jean Marais, s'est rendu dans onze classes de primaires de trois établissements différents pour proposer un atelier cinéma aux enfants. L'idée était de leur expliquer ce qu'est l'image animée et comment on fabrique un dessin animé en fabriquant eux-mêmes un Flip-book. Un Flip-book est un petit objet dont on fait défiler les feuilles dessinées avec ses doigts. Cela permet à l'histoire animée de prendre vie sous nos yeux. À défaut de pouvoir accueillir des publics scolaires au cinéma : c'est le Cinéma qui vient à eux!

En dépit de ces très longues semaines, sans pouvoir accueillir de spectateurs dans ses salles, l'équipe du théâtre et du cinéma continue de travailler dans l'ombre :

→ Le plateau a été confié à plusieurs artistes :

- **Eric Bouvron, metteur en scène**, est venu répéter et tourner un extrait de son spectacle *Lawrence* en novembre 2020.
- Francois Morel est venu répéter et finaliser son prochain spectacle *Tous les marins sont des chanteurs* en janvier et en mars 2021.
- Sophie Alour et son trio sont venus en février 2021.
- Eric Bouvron est venu répéter sa prochaine création Maya, évocation de la militante noire Maya Angelou. A cette occasion, un tournage du spectacle a eu lieu pour la chaîne Culture Box en mars 2021.
- Le groupe Coverqueen est venu pour une création lumières et un tournage en streaming de leur concert « hommage au





groupe Queen » en mars 2021.

- Martial Courcier et Annabelle Legrand de la Compagnie Baribal seront présents sur la scène du théâtre pour des répétitions de leur spectacle « Le royaume des abrutis » en avril 2021.

→ Des travaux dans le bâtiment ont également pu être réalisés par l'équipe technique du théâtre :

- Réaménagement des régies du théâtre.
- Organisation et équipement de l'atelier de stockage pour permettre la construction de décors afin d'accueillir au mieux les résidences de création.
- Mise en déchetterie avec tri sélectif des anciens matériels.
- **Vérification et réparation** de tout le système de l'éclairage scénique quand ce fut possible.
- Peinture du plateau et de la cage de scène ainsi que création de chariots de transport/stockage pour les projecteurs, les rideaux de scène, le matériel son ainsi que le câblage scénique

(cela représente, à peu près, 1km de câbles).

- Mise en place de bandes visuelles dans les escaliers pour les personnes déficientes visuelles.
- Création d'un système scénique permettant la tenue d'ateliers théâtre dans le foyer.
- Réfection des panneaux d'exposition du foyer.

→ L'ensemble de l'équipe reste mobilisé pour garder le lien avec les spectateurs et assurer le meilleur service :

- Le service billetterie rembourse l'ensemble des spectateurs mois après mois.
- Le service administration négocie et gère au mieux les annulations ou reports avec les productions et les artistes.
- Le service communication et cinéma propose des contenus artistiques (spectacles, concerts, chorégraphies, films...) en ligne chaque semaine.
- Le nouveau site du théâtre et du cinéma a vu le jour.
- La direction a travaillé sur le montage de dossiers d'aides publiques pour l'investissement en matériel.

L'impatience de retrouver le public dans leurs salles est grande! L'équipe garde toute l'énergie et l'optimisme nécessaire pour avancer et accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions possibles. Elle espère vivement et très prochainement!



Classique au

WOOD COTTAGE

Forte du succès rencontré par l'événement Jazz au Wood Cottage, la Ville organise deux concerts de plein air au printemps en vous proposant de découvrir un autre genre musical : la Musique Classique. Baptisé :

Classique au Wood Cottage,

cet événement est programmé **dimanche 2 et dimanche 9 mai à 16h**. Inspirez-vous de ce lieu emblématique en écoutant de la Musique Classique.

> Sous réserve des directives gouvernementales en vigueur à la date de l'événement.

> > Durée du concert : 1 heure.

Programmation détaillée à découvrir prochainement sur le site levesinet.fr

Rendez-vous au Wood Cottage : 122 boulevard des Etats-Unis.

Entrée libre. Port du masque obligatoire.



Le CCAS organise une escapade touristique du 23 au 27 août 2021

Au programme :

découverte d'Amiens, la baie de Somme en petit train, le Cap Gris Nez, le parc du Marquenterre, les Hortillonnages d'Amiens, etc.

Une réunion de présentation concernant ce voyage est prévue mercredi 5 mai à 14h30 en salle des Conférences, sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à ce moment là.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas de se réunir, une présentation via ZOOM sera possible. Dans ce cas, merci de vous faire connaître auprès du CCAS. Une brochure papier sera également disponible auprès du CCAS.

Début des inscriptions le 6 mai, date limite d'inscriptions le 28 mai 2021.

Pour tous renseignements, contactez Coralie Messiaen au 01 39 76 03 06 ou par mail : animations-seniors@levesinet.fr





se prépare po « Les trois terrains en terre battue sont en cours de réfection. Leur ouverture est prévue pour le 1er avril. »

Sports

épisode du tennis hivernal en extérieur sera bientôt un (mauvais) souvenir. Les trois terrains en terre battue sont en cours de réfection. Leur ouverture est prévue pour le 1^{er} avril.

Les quatre autres terrains seront également rénovés. C'est donc un nouveau départ tennistique qui attend nos adhérents. Dès que les conditions sanitaires le permettront, les élèves de l'Ecole de Tennis auront le plaisir de retrouver leurs enseignants dont ils ont été privés depuis trop longtemps. Les compétitions reprendront ensuite selon les prévisions du comité des Yvelines.

Les adhérents qui ne font pas de compétition auront la possibilité de participer à des animations sportives et conviviales.

Nous aspirons tous au retour à la normale pour permettre à chacun de reprendre ses activités sportives. Si jouer au tennis vous tente, sachez que vous pouvez rejoindre l'USV Tennis à toute période de l'année. Ce sport est reconnu comme un allié de votre santé.

> A très bientôt donc sur les terrains de l'USV! Pour tout renseignement. contactez le secrétariat au 01 39 52 27 20 ou par mail à usv-tennis@orange.fr Vous pouvez également consulter le site du club : www.usv-tennis.net

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Jacques Rivière survenu le 15 février et qui était Trésorier de l'USV Tennis. Jacques était adhérent de la section Tennis « depuis toujours ». Il en était le pilier de l'organisation administrative et le spécialiste de l'informatique. Son apport pour le club a été inestimable.

Il était aussi membre du Comité Directeur de l'USV après en avoir été le Trésorier.

A tous ceux qui l'ont connu au sein de l'USV, il laissera le souvenir d'un homme passionné, rigoureux et d'un dévouement extrême pour le bien commun. Sa disparition crée un grand vide pour toute l'équipe de l'association sportive et l'ensemble de ses adhérents. Nos pensées vont vers son épouse, toujours présente et active lors des animations festives organisées au club, et à sa famille.



Rendez-vous dès le 3 avril au Vésinet Ibis Tennis Club

es courts de tennis du VITC sur l'île des Ibis seront, comme chaque année, refaits à neuf pour accueillir les joueuses et joueurs à partir du samedi 3 avril, date de lancement de la saison extérieure du club.

Durant les vacances scolaires de Pâques, des stages de tennis pour les jeunes, ouverts à tous, sont proposés par le club et son équipe pédagogique.

(Renseignement au 06 07 40 41 96).

Si les conditions sanitaires le permettent, le club organisera, pour les joueurs les plus compétitifs, son 1er tournoi « open » de la saison du 5 au 27 juin prochains.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club par téléphone :

01 39 52 44 30 06 07 40 41 96

ou par email

vitc.levesinet@wanadoo.fr



La MJC reste ouverte!

our les mineurs, toutes les activités non sportives, ainsi que la danse et le yoga sont maintenus en présentiel. Les autres activités sont assurées en distanciel. Pour les adultes, toutes les activités restent actuellement en distanciel et ce jusqu'à nouvel ordre.

Certaines activités corporelles seront dispensées en extérieur au printemps!

Les vacances de printemps arrivent :

la MJC vous invite à consulter leurs offres de stages sur www.mjcvesinet.org dès à présent.



Tous les animateurs de la MJC se sont mobilisés pour apporter des solutions à la situation sanitaire actuelle, et font preuve d'une créativité sans cesse renouvelée.

Malgré les difficultés liées à la pandémie, les liens des Jumelages ne se sont pas rompus.

oici un an que le Comité de Jumelages n'a pas pu aller à votre rencontre. Tout ce qui fait la vie et le charme des jumelages a été brutalement suspendu. Plus d'échanges de jeunes, plus de voyages d'adultes, plus de cérémonies d'anniversaires, à

l'exception des célébrations du souvenir avec l'Allemagne en novembre. Le Comité a dû reporter notamment la célébration du 45ème anniversaire de notre jumelage avec le Canada à notre grand regret.

Seules ont été maintenues les manifestations qui se sont tenues au Vésinet sans déplacement de nos amis étrangers, comme la matinée des Associations et le marché de Noël des commercants.

Pour autant, les membres du Comité sont pleins de ressources et ont réussi à maintenir la flamme grâce aux moyens offerts par la

technologie numérique. Pour préserver les liens, le Comité de Jumelages a mis en place des réunions sur Zoom avec les représentants de nos villes amies, Worcester, Villanueva de la Cañada, Unterhaching et Outremont. Ces rendez-vous vont se poursuivre à intervalles réguliers. Ces rencontres virtuelles se révèlent particulièrement riches.



Cette période d'inactivité forcée a permis l'émergence d'idées nouvelles pour repenser nos modèles d'organisation habituels.

Vous l'avez compris, les membres du Comité de Jumelages sont sur la ligne de départ, prêts à rebondir dès que les conditions sanitaires le permettront. En attendant ce nouvel élan, restons optimistes.



« Les jumelages, nous on y croit ».



Connaissez-vous l'AFC de la Boucle?

L'Association Familiale Catholique de la Boucle propose des activités et des services répondant en priorité aux besoins des familles. Conférences, formations, partages d'expérience (Chantiers-Education), jeunes disponibles pour des gardes d'enfants, petits cours, assistance internet, braderie, service consommation, prêt de livres ou de dvd... Les initiatives et les projets ne manquent pas. L'AFC vous propose des ressources pour votre famille et des solutions solidaires à la crise actuelle. Le prochain « Café rencontre AFC » est prévu fin mars dans le respect des règles sanitaires.

Pour vous inscrire ou pour toute question, vous pouvez contacter Marie Venutolo. Mail: afc78chatou@afc-france.org

Tél.: 01 72 55 48 25



epuis des semaines, les bénévoles de l'AVF espèrent à nouveau pouvoir rencontrer les nouveaux arrivants et les fidèles adhérents de l'AVF.

A ce stade, les rencontres ne sont toujours pas programmées. L'AVF vous propose de garder le contact grâce à leur site Internet et leur page Facebook.

L'AVF va organiser divers projets (échanges culinaires, propositions de lecture, jeu-concours, etc.) dans la continuité de leurs activités pour garder ce lien amical essentiel.

Rendez-vous régulièrement sur leur site : www.avf.asso.fr/le-vesinet ou leur Facebook.

Si vous êtes nouvel arrivant, vous pouvez transmettre vos coordonnées par mail à l'adresse suivante : avf levesinet@yahoo.fr

L'UFC Que Choisir de La Boucle vous conseille :

- Vérifiez les informations présentes sur Internet concernant le site marchand (avis de consommateurs - même si ce n'est pas à 100% fiable - site stoparnaques.fr, etc.)
- Comparez les prix du même produit sur d'autres sites
- Lisez les conditions générales de vente (CGV)
- **Assurez-vous** que le site a une adresse en France
- Achetez sur un site que vous connaissez déjà
- Vérifiez la sécurisation du paiement (envoi d'un code par votre banque, adresse https avec présence d'un pictogramme cadenas)
- Refusez la mise en mémoire de vos coordonnées de paiement
- Surveillez votre compte bancaire
- Pour une livraison défaillante (au-delà de 30 jours) ou autre dysfonctionnement, demandez conseil aux membres de l'UFC Que Choisir de La Boucle.

Retrouvez les coordonnées d'UFC Que Choisir sur Internet : laboucle.ufcquechoisir.fr Messagerie téléphonique : 06 08 90 20 16



Ce que vous devez savoir avant d'effectuer un

achat sur Internet



Le Secours populaire vous remercie pour votre générosité

En cette période de crise sanitaire qui fragilise davantage encore les personnes vulnérables, les seules sources d'approvisionnement du Secours Populaire Français (SPF) sont les collectes alimentaires et le Fond Européen d'Aides aux Démunis. Un appel aux dons, permettant de récolter des fonds pour compléter leurs stocks en produits de première nécessité, a eu lieu grâce à des tirelires placées chez nos commercants.

Le SPF remercie tous les commerçants participants et les généreux donateurs. Les prochaines distributions alimentaires organisées par l'antenne de Chatou/Croissy/Le Vésinet du Secours Populaire sont prévues lundis 5 avril et 3 mai à 14h au CIAV (à côté de la Mairie).





LP/Gaël kerbao

Ouvrir sa porte à un enfant

Vous êtes parents? Le Secours Catholique vous propose de permettre à un enfant de 5 à 12 ans de partager vos vacances pendant une semaine cet été. La famille doit avoir un enfant à peu près du même âge et la présence du père est souhaitée, au moins pendant le week-end.

Pour vous accompagner, le Secours Catholique met à votre disposition une équipe en mesure de vous conseiller durant tout le séjour et d'intervenir en cas d'urgence (7j/7, 24h/24).

Pour plus d'informations, contacter le 06 82 26 46 87 ou par mail : gciviel@orange.fr



La PASSION de la PIERRE

ans les villes prisées d'Ile-de-France, les Villas Franco Suisse embellissent leur environnement avec un style sans égal. Leur architecture et la pierre leur confèrent une élégance appréciée de tous. Susciter une émotion rare pour chaque Villa constitue le cœur de notre passion.

20 adresses résidentielles à découvrir en Ile-de-France

01 46 66 50 50 | franco-suisse.fr





VÉSIGONDINE,

JE VOUS ACCOMPAGNE

DANS TOUS VOS PROJETS

IMMOBILIERS DEPUIS 5 ANS.

Maryne BERBESSON 06 78 54 31 09

maryne.berbesson@coldwellbanker.fr

ILS M'ONT FAIT CONFIANCE, POURQUOI PAS VOUS?











41, RUE DE PARIS - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE







Agence immobilière de Havilland

Urgent

Nous recherchons des maisons et appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

Merci de contacter David BEHAR ou ses collaboratrices Marie TORDJMAN et Guillemette LINÉ.

We are looking for high standard bouses and flats for rent in Paris and western surburbs, furnished or unfurnished, for expatriated sentor executives, staying in France for 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18 RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / TÉL: 01.46.02.60.60 / E-MAIL: AGENCE@DEHAVILLAND.FR



Après cent-dix ans d'existence

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DU VÉSINET CHANGE DE NOM

En 1910, peu après son élection comme maire du Vésinet, Gaston Rouvier fit part à quelques amis de son souhait de créer une société pour promouvoir Le Vésinet. Ils évoquèrent le nom de Société des Amis du Vésinet. La presse ne tarda pas à s'en faire l'écho.

« Est-il vrai, comme le bruit en court, que M. le maire, cherche à fonder une société qui se nommerait «Les amis du Vésinet» ? Pourquoi une société des Amis du Vésinet ? Une semblable société ne se comprend que dans une ville ancienne et encore faut-il qu'elle possède des monuments du passé, ou des rues dont les maisons portent la marque des siècles écoulés. Dans notre beau pays de France, les villes de ce genre ne sont pas rares [...] Au Vésinet rien de semblable, la ville n'a pas d'histoire, elle date d'hier...» [1]

idée fit son chemin mais finalement, c'est un Syndicat d'Initiative qui vit le jour lors de son assemblée constitutive à la mairie le 30 Avril 1911, sous la forme d'une association régie par la loi de 1901.

Le Maire en fût le premier président d'honneur et Louis Galliard le premier président. Les statuts furent déposés à la préfecture le 27 juin et insérés au Journal Officiel du 29. L'intérêt de l'association parut évident et suscita aussitôt l'adhésion d'une soixantaine de propriétaires soucieux de promouvoir leurs offres de villégiatures.

La notion de Syndicat d'Initiative encore très floue à l'époque, s'organisa dans les années suivantes. Interrompu par la guerre, l'effort se décupla dès la paix revenue et le 4 décembre 1918, la Fédération des Syndicats d'Initiative de Paris et de la Région parisienne fut constituée. Parmi les membres fondateurs de cette fédération se trouvait le Syndicat d'Initiative du Vésinet. [2]

Dès 1922, le Syndicat d'Initiative du Vésinet obtint l'installation à la mairie d'une chambre d'industrie touristique et le droit de percevoir la taxe de séjour [3]. L'association s'appliquait à s'adapter aux conditions fixées par la fédération (qui deviendra nationale) et, en 1929, modifia ses statuts pour les mettre en conformité avec ceux de tous les « ESSI ». [4]

Pourtant, le moment était proche d'une profonde inflexion dans ses objectifs et ses moyens d'exercer son action. Déjà, au cours des années 1925, le Syndicat d'Initiative du Vésinet, en liaison avec d'autres associations des alentours, s'était mobilisé contre des projets inesthétiques annoncés dans la vallée de la Seine. Sous l'impulsion de Jean Schiffer, secrétaire général du ESSI et membre de la Société pour la protection des paysages de France, cette mobilisation pour la défense des paysages devint la préoccupation principale du Syndicat qui prit bientôt le nom de Syndicat d'Initiative et de Défense du Vésinet.

On pouvait lire dans la presse :

Cette petite ville revient à l'ordre du jour par l'activité de son Syndicat d'Initiative. Cette activité semble d'abord assez paradoxale. Le Syndicat d'Initiative du Vésinet n'attire ni les hôteliers, ni les étrangers, ni les touristes. Il se tient résolument dans une attitude de défense et de protection. Son actif président [c'était alors Robert de Tomaz] s'efforce d'obtenir — afin que le Vésinet demeure à l'abri des laideurs de la banlieue parisienne — que la petite ville soit classée. [5]

On connait les succès qui s'ensuivirent : le classement de notre site « pittoresque » en 1934, l'élaboration du règlement d'Urbanisme de 1937... jusqu'au Site Patrimonial Remarquable de 2018 auquel les représentants du Syndicat d'Initiative consacrèrent tant d'heures de débats.



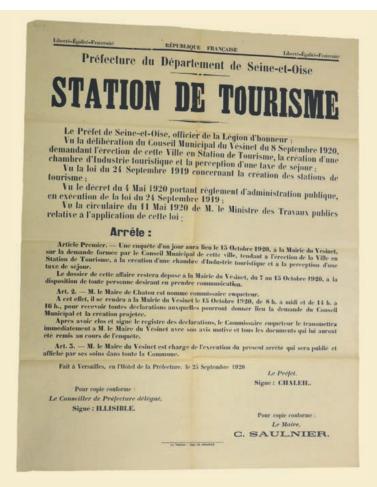
Affiche annonçant, en 1920, l'érection de la ville du Vésinet en « Station de Tourisme », statut qu'elle conservera jusqu'en 1951.

Et le tourisme dans tout cela?

La chambre d'industrie touristique nous fut retirée dès 1951 [6] et avec elle la manne de la taxe de séjour. Le Vésinet, au lendemain de la seconde guerre mondiale, était devenu un lieu de résidences principales et l'est resté. La prise en charge des touristes devint accessoire et du reste, personne ne fit de gros efforts pour les attirer. En 1964, le Syndicat d'Initiative et de Défense modifia encore son nom en Syndicat d'Initiative et de Défense du Site, voulant par-là s'affirmer comme le garant du respect de ce « Site Classé », non plus pour attirer les visiteurs mais pour assurer aux habitants la jouissance perpétuelle de ce patrimoine unique, conformément aux engagements d'Alphonse Pallu. Lorsque la loi NOTRe (loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République) transféra à la communauté d'agglomération la compétence du tourisme, elle ne fit pour nous que concrétiser un fait : le tourisme n'était plus ni la priorité ni la spécialité du Syndicat d'Initiative.

Ce nom même est devenu difficile à porter. Partout ou presque, les Offices de Tourisme ont pris la place des Syndicats d'Initiative désuets. L'industrie touristique, un des principaux secteurs d'activité de notre pays, n'est plus l'affaire de bénévoles dévoués, c'est un business à réserver à des professionnels compétents!

Nos plus anciens adhérents, attachés sentimentalement à ce nom, rechignaient à en changer. Pourtant le moment est venu. Notre prochaine assemblée générale, dont la date n'est pas connue à ce jour, aura à se prononcer sur ce nouveau nom. Après ce changement de nom, viendra un rajeunissement de l'équipe dirigeante qui sera face à des défis que les premières générations de Vésigondins n'ont pas eu à connaître, dont les suivantes ont eu parfois du mal à prendre conscience et que les prochaines auront à affronter. Mais soyons clairs : rien dans nos statuts ne change pour ce qui est de notre volonté de protéger le Site,



Guide touristique du Vésinet édité par le Syndicat d'Initiative vers 1950.



« ESSI » Emblème des Syndicats d'Initiative, adopté en 1929 et conservé durant une vingtaine d'années.

d'accompagner au plus près et au plus juste son évolution, de préserver jusque dans les détails tout ce qui fit la réussite remarquable de nos pères fondateurs, le Comte de Choulot et Alphonse Pallu.

Jean-Paul Debeaupuis Président du Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet

Cotisation et dons

Les cotisations 2021 (inchangées à 15€) et les dons sont à libeller à l'ordre du « SIDSV », le sigle de l'association ne changeant pas.

- [1] Le Semeur de Versailles et de Seine & Oise, 2 avril 1911.
- [2] La Renaissance (Paris), 12 décembre 1918.
- [3] Journal Officiel de la République française (A54, N202), 28 juillet 1922. Le droit de percevoir la taxe de séjour était accordé pour une période de cinq ans, renouvelable.
- [4] « ESSI » écriture phonétique de « S.I. » pour « Syndicat d'Initiative ». Le 29 octobre 1929 le Syndicat d'Initiative du Vésinet prend le nom de « ESSI ». Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 12 décembre 1929.
- [5] L'Ami du peuple (Paris), 23 janvier 1932.
- [6] Décret interministériel en date du 15 février 1951, la commune du Vésinet (Seine-et-Oise) est rayée de la liste des stations de tourisme.



<u>_</u>

histoi

le crash du loréction

Le samedi 21 juillet 1951, un avion de type Norécrin s'écrasait au centre du village du Vésinet.



obert Henrard fêtait ses 25 ans. Pour l'occasion, il avait invité son meilleur ami Hubert Gaubo (24 ans), Charles Hélias (31 ans), son camarade d'usine, son beau- frère Jean Renous (14 ans) et Lucien Francelet (37 ans), ami et copilote de son père Roger Henrard.

Ce jour là, Robert avait piloté plusieurs fois cet avion et donné beaucoup de baptêmes. L'avion, basé à Guyancourt, s'envola vers 16h30 piloté par Lucien Francelet avec trois passagers occupant les places arrière et entraînant une surcharge de l'appareil.

Quelques instants plus tard, le Norécrin survolait Le Vésinet en rase motte, notamment au dessus de la gare du Vésinet Centre, pour permettre à Robert de lancer un petit parachute avec un billet souhaitant « bon voyage » à sa belle sœur qui partait pour la Norvège et attendait le train pour Paris. Ils avaient certainement prévu de survoler la maison de la famille Renous rue Ernest André. Les membres de la famille étaient réunis à l'occasion de ces deux évènements. Lors de cette manœuvre, l'avion se cabra et piqua brusquement du nez derrière les maisons pour finir son vol sur l'unique terrain vague du village rue Ernest André, derrière le Monoprix actuel, défonçant le mur d'enceinte.

Cet accident se déroula sous les yeux de la famille Renous dont la mère de Jean et sa fille Claudie, l'épouse de Robert. Elles étaient dans la rue au moment du crash. Elles se précipitèrent sur les lieux et découvrirent les corps sans vie des cinq passagers. Quelques mois plus tard, Claudie mettra au monde son fils...

Le père de Robert, Roger Henrard, pilote et photographe passionné et renommé, était en voyage aux Etats-Unis au moment des faits.

Après avoir assisté aux obsèques de son fils, il alla voir le lieu de l'accident

C'est ainsi qu'il constata qu'il s'agissait de l'avion qu'il avait interdit de vol en raison d'un incident survenu quelques semaines plus tôt en survolant Bordeaux. Pourquoi Francelet, son copilote, qui avait réussi à éviter l'accident lors de ce vol avait pris le risque de voler avec le Norécrin « dangereux » et



avec 4 passagers ?... (Le Norécrin est un avion dont le nombre de passagers était limité à trois ou quatre et non cinq).

Roger Henrard comprit que l'accident était dû à une défaillance du moteur et non à une maladresse et que le pilote avait essayé de « poser » l'appareil, l'avion s'était enfoncé à plat comme pour un atterrissage en campagne. Pour le prouver aux enquêteurs dont aucun n'était pilote et qui demandaient d'avoir des documents pour certifier l'hypothèse de l'avarie, il survola Le Vésinet pour prendre des clichés des lieux. [Il s'aperçut qu'il avait réalisé de nombreux clichés de toute la France et n'en avait aucun sur Le Vésinet !].

Robert Henrard sera enterré avec son beau frère, Jean Renous, dans le caveau du Docteur Renous (le père de Jean) [Cimetière du Vésinet, concession 1807, section 6]. Lorsque Roger Henrard vit les derniers jours de sa vie arriver, le Docteur Renous lui proposa de reposer auprès de son fils...

Nous remercions très sincèrement Monsieur Marc-Robert Henrard, fils de Robert Henrard, pour son aide dans la rédaction de cet article.

Christine GHESTEM,

vice présidente de la Société d'Histoire du Vésinet.



Robert Henrard et le Norécrin, 1950 (Archive Marc-Robert Henrard).



Cette saisissante photographie a été prise depuis un toit voisin, quelques minutes après que le « Norécrin » se fut abattu sur Le Vésinet, semant l'effroi dans la population. (L'Aurore, 23 juillet 1951)



Cliché de Roger Henrard. ,1953 Archives Municipales Fia16.



Le monument funéraire du caveau Renous où furent inhumées deux des victimes.















#état civil



« Forte et généreuse personnalité, Claude Fouchard s'était investi rapidement dans différents domaines de notre vie culturelle... »

Claude Fouchard nous a quittés

est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, à 85 ans, de Claude Fouchard des suites d'une longue maladie. Entré au Conseil municipal de la Ville du Vésinet lors des élections de 1989, il fut Maire-adjoint en charge des Finances et de l'administration générale durant les deux mandats suivants jusqu'en 2008.

Né en 1935 à Besançon, Claude Fouchard avait étudié à Sciences Po avant d'effectuer une brillante carrière de directeur des transports dans l'industrie métallurgique. Il s'installe définitivement au Vésinet avec sa femme Annik et ses quatre filles en 1971, après de longues années d'expatriation en Afrique et aux Etats-Unis.

Forte et généreuse personnalité, Claude Fouchard s'était investi rapidement dans différents domaines de notre vie culturelle : il fut également membre du Conseil d'administration du Théâtre du Vésinet, membre du Comité de Jumelages ou bien encore adhérent au club de bridge. Son épouse, décédée en 2013, s'était investie dans la PEEP, Fédération de parents d'élèves et dans la vie de la paroisse Sainte-Marguerite. Mais il fut surtout un père dévoué pour ses filles et un grand-père généreux, passionné et passionnant pour ses quatorze petits enfants.

Alain-Marie Foy se souvient d'un **homme de rigueur et de compétences maniant avec excellence l'art de la pédagogie.** Un homme de cette trempe fut, au sein de son équipe municipale, un atout majeur.

Erudit hors pair et homme de passion, il lui fallut un grand sens du devoir et un courage exemplaire pour affronter les difficultés de la vie qui n'ont pas manquées pour lui. Claude Fouchard eut à souffrir dans sa propre chair, ayant perdu onze membres de sa famille en janvier 2004 dans la catastrophe aérienne de Charm El Cheikh. Il assura la présidence de l'Association des victimes pendant plus de dix ans et jusqu'à la fin de ses jours. Son dernier combat pour la justice et la vérité avant d'affronter la maladie.

Monsieur le Maire, Bruno Coradetti, et le Conseil municipal adressent à sa famille et plus particulièrement à ses quatre filles, Christine, Laurence, Béatrice et Alyette, leurs plus sincères condoléances.

GROUPE MAJORITAIRE

Les orientations budgétaires 2021 prévoient des **dépenses d'investissement d'environ 10 millions d'euros.** Cette somme comprend pour moitié des opérations de rénovation de notre patrimoine et moitié de nouveaux projets.

Nous devons, au cours de notre mandat, **rattraper le temps perdu** sur l'entretien de nos infrastructures aujourd'hui en mauvais état, que ce soit la voirie ou les bâtiments. Nous lançons un plan pluriannuel de **rénovation des écoles** en débutant par la maternelle du Centre. Les travaux à **l'église** Sainte Marguerite et au **théâtre** vont démarrer ; ces deux bâtiments devront faire l'objet d'investissements lourds dans les années à venir, pour lesquels nous allons déposer des demandes de subventions. Le **gymnase Matalou** sera rénové avec une participation attendue du Conseil Départemental. Enfin, nous allons consacrer **1 M€ à l voirie** et **1 M€ à l'éclairage public**, non seulement pour réduire les fréquentes pannes mais aussi pour l'installation de LED afin de réduire notre consommation électrique. De même, notre consommation d'eau devrait être réduite grâce à la résorption des fuites dans notre réseau de **lacs et rivières.**

En ce qui concerne les nouvelles infrastructures, nous allons consacrer 3,5 M€ aux équipements du **nouveau quartier Princesse** : agrandissement de l'école Princesse et de la crèche, création d'un nouveau

marché et d'un nouveau gymnase avec des salles associatives.

De nouveaux équipements sportifs verront le jour : deux courts couverts de padel vont être aménagés au stade des Merlettes dès cette année ; les deux courts extérieurs viendront ultérieurement. Une installation de sport en plein air sera installée derrière le théâtre. Des études seront réalisées en vue de la rénovation du centre-ville, de la restructuration du pôle Pasteur et de la mise en place d'un plan de mobilité. Un diagnostic de performance énergétique des bâtiments sera lancé et les cantines scolaires seront toutes équipées de vaisselle sans plastique. Enfin, nous disposerons d'ici l'été d'une centaine de caméras de vidéoprotection opérationnelles et connectées à notre centre de supervision.

Il s'agit donc d'un budget réaliste visant à la fois à la **préservation de notre site** et à **l'amélioration de la qualité de vie** au Vésinet, dans une optique **de transition écologique**.

Ludovic Maetz

Maire-adjoint aux Finances et au Budget

GROUPE AGIR POUR LE VÉSINET

UN BUDGET 2021 SOUS CONTRAINTES

La nouvelle municipalité a hérité d'une situation financière alarmante qu'elle doit solder. Nous avons fait part au Maire LREM des actions à mener pour revenir à une situation saine. Lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire, **nous avons constaté que nous avons été écoutés et entendus.**

L'augmentation continue des coûts de fonctionnement depuis 2018 doit être stoppée, car la capacité d'autofinancement nette est devenue presque nulle en 2020.

Plusieurs voies peuvent permettre de dégager les ressources financières nécessaires pour investir :

- La maîtrise des coûts : la municipalité fait le pari d'internaliser certaines prestations externes (entretien des bâtiments, des espaces verts, des lacs et rivières...). Souhaitons-tous que les projections financières tiennent la route!
- L'augmentation des impôts: heureusement ce scénario n'est pas envisagé, car même si le taux de taxe foncière est bas au Vésinet comparé aux villes équivalentes, en raison de l'effet base imposable, nous payons largement autant que les habitants des villes de la même strate.

- Le recours à l'emprunt : nécessite au préalable une capacité d'autofinancement nette positive. A n'envisager que pour les investissements structurants.
- Le recours aux subventions : avec environ 60 € par habitant attribués dans les villes de taille similaire au Vésinet, on peut espérer en moyenne 1 M€ par an.

Les contraintes de trésorerie limitent les investissements 2021 proposés à 6 M€: principalement de l'entretien et de la rénovation (3 M€, bien trop faibles), de la sécurité (0,7 M€), et quelques études notamment une portant sur la rénovation du centre-ville. Nous saluons le report de la construction de l'auditorium sur l'îlot Pasteur; nous avions, en effet, proposé d'autres alternatives à cet investissement très dispendieux.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails.

T. Gripoix, A. de Mengin, J-P Goetschy, C. Poncelet, C. Molly-Mitton agirpourlevesinet@outlook.fr

#tribunes

GROUPE LE VÉSINET NOTRE VILLE

Immobilisme en marche!

La lecture attentive de votre projet de budget nous laisse pour le moins perplexes monsieur le maire.

En effet, même avec beaucoup d'imagination, **nous ne voyons pas la moindre réflexion**, **le moindre travail**, **le moindre signe d'un projet digne de ce nom pour notre ville** exceptée une nouvelle étude pour cette pauvre place du Marché!

Pas de centre de loisirs à l'école Pasteur, pas d'aménagement du rond-point de la République, pas d'atelier vélo à la gare du Vésinet-Le Pecq, pas d'auditorium au conservatoire, pas de paddles au stade des Merlettes, et que dire du réaménagement du parvis de l'Eglise Sainte Marguerite, des pistes cyclables ou même de l'entretien des lacs et des rivières !

Rien de ce qu'attendent les Vésigondins avec impatience!

A moins que vous ne cédiez aux douces sirènes de l'emprunt mais à quel prix pour les impôts des Vésigondins lorsqu'il s'agira de le rembourser ?

Ou alors à celles de ces promoteurs qui n'attendent qu'un signe de votre part, comme certains élus de votre équipe en rêvent, pour que notre ville se remplisse d'immeubles, à l'instar de notre voisine Croissy, grâce aux quelques terrains que vous aurez accepté de leur céder.

Nous sommes donc très inquiets, monsieur le maire car votre budget ne nous laisse entrevoir qu'un programme de projets indigents, loin d'être à la hauteur de notre ville, ou alors une perspective peu réjouissante de bétonnage à outrance, très éloignée de ce que nos concitoyens rêvent d'avoir.

Il va falloir que votre équipe travaille un peu plus si vous voulez éviter des lendemains bien moroses pour les Vésigondins.

B. Grouchko, C. Politis, F. Gluck Le Vésinet notre Ville

GROUPE LE VÉSINET POUR VOUS

CONTRAT AVEC SUEZ: L'EAU DECARBONATEE FAIT PERDRE 200 000 € PAR AN À LA VILLE

Le conseil municipal a examiné un avenant au contrat sur l'eau, proposé par Suez afin de compenser le surcoût de l'eau décarbonatée par une baisse des investissements prévus. Il avait déjà été rejeté sous l'ancienne mandature. A peine le changement de majorité à la mairie réalisé, Suez est revenu à la charge.

Nous nous sommes opposés à la signature de cet avenant pour 3 raisons:

- 1) Suez a imposé à la ville la fourniture de l'eau décarbonatée aux abonnés, sans demande de la part du Vésinet. Il n'y a aucune raison pour que la ville finance les investissements réalisés par Suez sur ses installations.
- 2] La fourniture de l'eau décarbonatée coûtera de l'ordre de 200 000 € par an à la ville jusqu'en 2023. Afin de ne pas augmenter le prix de l'eau facturé aux abonnés (le plus cher de la boucle), la ville a accepté de diminuer le montant des investissements imposés à Suez pour maintenir son bénéfice. Le véritable coût de l'eau décarbonatée est donc supporté non pas par l'abonné, c'est-à-dire tous les Vésigondins, mais uniquement par les contribuables, c'est-à-dire les propriétaires redevables de la taxe foncière.

3) En faisant financer une entreprise par le contribuable et non par ses clients -les abonnés- cet avenant peut être **constitutif d'une aide publique** dont le régime est strictement encadré par le droit européen. Il conviendrait de se rapprocher des services de la région compétents.

Bien que nous ayons fait reporter le vote de l'avenant au conseil municipal suivant, la majorité n'a apporté aucune précision sur ces différents points et a préféré passer en force en votant l'avenant.

Pour avoir un ordre de grandeur, 200 000 € représentent la moitié du coût de la rénovation de la place de l'église.

Stéphanie Cabossioras, Bertrand Burg, Guillaume de Chamborant elus@levesinetpourvous.fr

état

NAISSANCES:

DECEMBRE 2020

Wandrille de la Taille (25), Eddie Moriconi (28), Emmy Robert Radius (28).

JANVIER 2021

Frederick Purcell (1er). Laura Weinbuch (13). Jessim Zerdoudi (13) Gabriel Turcanu (13). Louis Weber (18). Liv Guindon (19). Constantin Piekut (22), Thalia Gueye (26).

FEVRIER 2021

Lise Reumont (1er), Souleymane Seck (8), Martin Börjesson (22), Alicia Lardet (22), Ariana Pailler (23), Syan Desserre (23).

MARIAGES:

JANVIER 2021

Caroline Supply et Victor Cossec [16].

DÉCÈS:

DECEMBRE 2020

Pascal Baucino (17), Claude Goubin (27). Georges di Nicola (29), Anna Giana veuve Matheron (30), Rolande Danowski veuve Levy-Braam(30), Raymond Mazières (30).

JANVIER 2021

Pierre Descarpentries (6),

Maxime Lioret (11), Jocelyne Aubé (21), Jean-Jacques Blanc (24), Gilles Quesnel (29).

FEVRIER 2021

Jacqueline Lebrun veuve Sebeo (1er). Jean-Pierre Delpeyroux (8), Georges Giraud (9), Michelle Bricout veuve Verrier (10), Jacqueline Zani veuve Carbonnier (18), Marcelline Boinet épouse Szydlowski (20), Claude Fouchard (21).

MARS 2021

Jérôme Cheval (1er).

ERRATUM

Malgré notre vigilance, des erreurs se sont glissées dans la rubrique État-civil du précédent numéro. Nous présentons toutes nos excuses aux familles concernées, voici les rectifications:

MARIAGES:

OCTOBRE 2020

Catherine Reynaud et Jean-Joseph Mariko (17).

DECEMBRE 2020

Iman Bourhani et Nicolas Barsacq (12), Alice Bennetot et Bastien Lepage-Quéroy (12).

DECES

JUIN 2020

Henri Venard (17).

Directeur de la publication :

Bruno Coradetti

Rédaction :

Service Communication

Crédits photos :

Service Communication Evelyne Desaux

Maquette:

Richard Béghin

Impression : Imprimerie - RAS - Villiers-le-Bel 01 39 33 01 01

Distribution : Champar

Vous êtes Vésigondin(e) et n'avez pas reçu ce magazine dans votre boîte aux lettres? Signalez ce problème au distributeur Champar en l'appelant au 01 34 07 12 53 aux jours et horaires suivants : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Toute reproduction, partielle ou intégrale est interdite sauf autorisation / Imprimé sur papier provenant à 100% de forêts gérées durablement.

Prochaine parution: mai 2021 Merci aux services de la Ville qui ont collaboré à l'élaboration de ce numéro.



@villeduvesinet





levesinet.fr

HÔTEL DE VILLE DU VÉSINET

01 30 15 47 00 60, boulevard Carnot 78110 Le Vésinet.

Ouverture:

le lundi de 13 h 30 à 18 h, en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (17 h 30 le vendredi), le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Retrouvez votre Ville sur internet : www.levesinet.fr mairie@levesinet.fr



DEPUIS 15 ANS À VOS CÔTÉS AVEC POUR SEULE PRIORITÉ UN SERVICE DE QUALITÉ.

famille-pratique.net Tél.: 01 34 80 77 17

131/135 Boulevard Carnot 78110 LE VÉSINET

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE POMPES À CHALEUR, CLIMATISATION ET VENTILATION.



Plomberie, Chauffage et Couverture

Votre entreprise de proximité

COUVERTURE

Couverture de tous types • Nettoyage et entretien de vos couvertures Charpente rénovation transformation•Remplacement de gouttière Remplacement et pose de Velux•Isolation par l'extérieur

CHAUFFAGE

Entretien de toutes marques Rénovation Création de tous systèmes de chauffage Neuf et Ancien • Désembouage • Passage du Fioul au Gaz

PLOMBERIE

Tous travaux de plomberie • Robinetterie Entretien et rénovation de réseau d'eau froide et chaude Canalisations d'évacuation • Travaux sur Fonte et PVC Neuf et Ancien







01 39 76 05 62

20, rue Thiers - 78110 Le Vésinet contact@lecamme.fr - www.lecamme.fr



01 30 15 67 00 45 boulevard Carnot - 78110 LE VÉSINET

Vente - Location - Gestion

info@agenceterrasse.com www.agenceterrasse.com

Au Vésinet depuis 1932 !



Dans un quartier résidentiel en limite du Vésinet, cette agréable maison d'Île-de-France exposée principalement au sud offre un espace de vie très spacieux d'une SH de 160 m² comprenant un double séjour de 42 m² ouvrant sur terrasse, cuisine, 5 chambres et 3 sanitaires se répartissant le rez-de-chaussée et le 1er étage ; à ceci viennent s'ajouter une cinquantaine de mètres carrés en annexes attenantes et combles aménagées, ce qui rend la superficie utile très intéressante. L'habitation profite d'un sous-sol total et d'un jardin clos à l'abri des regards.

DPE en cours.

Prix:990 000 €



